

04 mar 2016 -14:13

Appartient à Conseil des ministres du 4 mars 2016

Renouvellement du mandat de membres du Comité d'audit de l'administration fédérale

Le Conseil des ministres a marqué son accord sur le renouvellement du mandat de trois membres du Comité d'audit de l'administration fédérale.

Le mandat de trois membres du Comité d'audit de l'administration fédérale (CAAF) est venu à échéance le 21 février 2016. Les mandats de ces trois membres, à savoir P. Meersschaut, A. Roefs et Ph. Decré, ont maintenant été renouvelés pour une période de six ans.

Le CAAF est composé de sept experts indépendants, dont au minimum trois du rôle linguistique néerlandophone et trois du rôle linguistique francophone. Les membres du CAAF sont désignés pour six ans et leur mandat est renouvelable une fois.

Les projets d'arrêté royal peuvent être soumis à la signature du Roi.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse du Premier ministre Charles Michel
rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<http://www.premier.belgium.be>

Service de presse de Sophie Wilmès, ministre du Budget,
chargée de la Loterie nationale
Avenue des Arts 7
1210 Bruxelles
Belgique
<http://www.wilmes.belgium.be>